



Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier trimestriel (non vérifié)

**Pour les périodes de trois et six mois
terminées
le 30 septembre, 2014**

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Aperçu

La Corporation commerciale canadienne (CCC) a été fondée en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi »). Elle a pour mandat général de contribuer à l'expansion du commerce extérieur du Canada en aidant les exportateurs canadiens à accéder aux marchés étrangers et les clients étrangers, à se procurer des marchandises au Canada. La Loi confère aussi à la Corporation un certain nombre de pouvoirs, dont la capacité d'effectuer l'exportation de marchandises, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. Par conséquent, la CCC négocie et entreprend des accords d'approvisionnement bilatéraux de gouvernement à gouvernement, facilitant ainsi des transactions à l'exportation pour le compte des exportateurs canadiens.

Nature des activités et environnement opérationnel

De manière générale, bien qu'il ait consensus sur le fait que la profonde récession de 2008 est maintenant terminée et que l'on observe des signes de croissance, certaines faiblesses demeurent et la reprise économique mondiale est perçue comme étant fragile. On s'attend à ce que les échanges commerciaux à l'échelle mondiale augmentent à un rythme modéré jusqu'à environ 5 % par année pendant les années qui suivront les années de récession et l'on observe une évolution de l'activité économique mondiale des pays développés vers les pays émergents.

On s'attend à ce que la majorité des pays développés continuent de réduire leurs dépenses au chapitre de la défense et cherchent à limiter leurs interventions et à partager le fardeau des opérations militaires au moyen de la participation à des alliances, de la prévention des conflits et de l'impartition de la sécurité. Les pays émergents tendront pour leur part à accroître leurs capacités militaires. On s'attend également à ce que les pays continuent d'acheter de l'équipement pour lutter contre les activités illicites et le terrorisme sur leur territoire. Par ailleurs, les dépenses militaires des États-Unis devraient continuer de subir des pressions à la baisse compte tenu des budgets limités disponibles et de la réduction des ressources déployées en Iraq et en Afghanistan.

Pour la CCC, ces changements se traduisent par une baisse du volume de ses activités aux États-Unis dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD). Néanmoins, la Corporation joue un rôle important dans la promotion des activités canadiennes et l'accroissement des exportations au-delà des États-Unis. Elle travaille de concert avec son bassin d'exportateurs clients dans les marchés mondiaux de la défense et de la sécurité, pour faire valoir les approvisionnements canadiens et américains des secteurs de la sécurité et de la défense qui sont prêts pour l'exportation, dans le but d'ouvrir de nouveaux marchés dans les nations alliées. La stratégie relative aux secteurs d'activités de l'APPD, de la Défense et sécurité mondiale (DSM) et des Affaires commerciales internationales (ACI) que la CCC a élaborée continue de s'avérer efficace comme en témoignent la hausse des ventes pour les exportateurs canadiens et la création de

nouveaux emplois pour les Canadiens. La CCC mène à bien ces réalisations tout en gérant ses activités de façon rentable.

Faits saillants financiers

Historiquement, des contrats importants ont eu des effets considérables sur les états financiers de la Corporation. Ces contrats peuvent souvent entraîner des variations non négligeables de certains montants d'un exercice à l'autre dans l'État de la situation financière et l'État du résultat étendu. À la fin de 2009-2010, un contrat de 2,2 milliards de dollars s'étendant sur plusieurs années a été signé avec l'organisation des ventes militaires à l'étranger (VMA) du département de la Défense des États-Unis (DoD des États-Unis) pour la fourniture de véhicules blindés légers (VBL) fabriqués par General Dynamics Land Systems Canada (GDLS). La signature de ce contrat a été suivie par la conclusion, à la fin de 2013-2014, d'un contrat historique de plusieurs milliards de dollars dans le cadre du Programme de Brigades Blindées (PBB) au Moyen-Orient. Ce contrat vise la fourniture de VBL ainsi que d'équipement et de services de formation et d'appui connexes, par GDLS. Cette activité donnera lieu à des avances et des acomptes versés à des exportateurs canadiens et de la part de clients étrangers, des opérations commerciales ainsi que des coûts des opérations commerciales et des frais de service, cette année par rapport à l'année dernière.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, les opérations ont affiché un excédent net de 4,6 millions de dollars, par rapport à un déficit de 48 000 \$ enregistré pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. La hausse de 4,6 millions de dollars est attribuable à une augmentation considérable des frais de service touchés pour les premiers travaux réalisés dans le cadre du contrat lié au PBB et enregistrés pendant la période de six mois visée.

Vous trouverez ci-après une analyse détaillée des principales données financières de la CCC pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 septembre 2014.

Analyse de l'État du résultat global

Résultats sommaires

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 septembre 2014 (en millions de dollars)	30 septembre 2013 (en millions de dollars)	Hausse (Diminution) en %	30 septembre 2014 (en millions de dollars)	30 septembre 2013 (en millions de dollars)	Hausse (Diminution) en %
Produits :						
Opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	639.1 \$	348.1 \$	84%	1176.2 \$	721.9 \$	63%
Coût des opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	(639.1)	(348.1)	(84%)	(1176.2)	(721.9)	(63%)
Frais de service	6.1	3.4	76%	10.5	6.1	72%
Autres produits	0.3	0.1	440%	0.4	0.3	21%
Produits nets	6.4	3.5	81%	10.9	6.4	70%
Charges :						
Frais d'administration	6.9	6.9	-	14.1	14.2	(1%)
Dépenses de remédiation des contrats	-	-	-	-	-	-
Total des charges	6.9	6.9	-	14.1	14.2	(1%)
Services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	17.4	20.4	(15%)	25.9	30.6	(16%)
Coût des services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	(17.4)	(20.4)	15%	(25.9)	(30.6)	16%
Crédits parlementaires	3.9	3.9	-	7.8	7.7	1%
Résultats d'exploitation nets	3.4 \$	0.4 \$	724%	4.6 \$	(0.1) \$	9240%

Produits : Général

Les produits sont composés des recettes découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service, des autres produits, des produits d'intérêts nets et des gains (ou pertes) de change. Il est important de souligner que comme un intermédiaire dans le cadre des échanges commerciaux internationaux, les produits tirés des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes transactions.

Une fois les coûts des opérations commerciales compensés, les produits totaux ont été de 10,9 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 alors qu'ils avaient été de 6,4 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui représente une hausse de 4,5 millions de dollars ou de 70 %.

Une fois les coûts des opérations commerciales compensés, les produits totaux ont été de 6,3 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014 alors

qu'ils avaient été de 3,5 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui représente une hausse de 2,8 millions de dollars ou de 81 %.

Produits : Opérations commerciales

La somme constatée au titre des opérations commerciales rend compte de la valeur des biens ou des services fournis ou des travaux réalisés une fois qu'un contrat a été signé et qu'il est entré en vigueur. Les opérations commerciales ont été de 1 176,2 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, alors qu'elles avaient été de 721,9 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui représente une hausse de 454,3 millions de dollars ou de 63 %. Les opérations commerciales ont été de 639,1 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, alors qu'elles avaient été de 348,1 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui représente une hausse de 291 millions de dollars ou de 84 %.

La valeur des opérations commerciales dans le cadre de l'APPD de 277,5 millions de dollars, qui représente 24 % de la valeur totale des opérations commerciales de la Corporation, a été de 281,7 millions de dollars ou 50 % inférieure à la valeur enregistrée pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Des opérations commerciales totales constatées dans le secteur lié à l'APPD, une somme de 61,8 millions de dollars est liée aux projets de VBL, alors que le chiffre était de 263,9 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. On prévoit une baisse des opérations commerciales liées à l'APPD jusqu'à la fin de la période de livraison prévue dans le cadre du contrat sur les VBL conclu avec la VMA des États-Unis en 2009. Ce contrat de 2,2 milliards de dollars, le plus gros jamais signé par la CCC avant 2013-2014, a permis à cette dernière d'afficher des résultats très élevés au chapitre des opérations commerciales au cours des dernières années.

Les opérations commerciales dans le secteur DSM, de 763,4 millions de dollars, représentent 65 % des opérations commerciales totales de la Corporation et étaient de 696,9 millions de dollars ou 1 048 % supérieures à celles enregistrées pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. La Corporation commence à tirer profit du nombre constant ou croissant de contrats dans le secteur DSM qui ont été signés au cours des dernières années et qui contribuent à un nombre constant ou croissant d'activités de livraison par année. Il est important de souligner que 705,7 millions de dollars ou 92 % des opérations commerciales totales dans le secteur DSM ont été enregistrés à la suite des activités initiales menées dans le cadre du contrat lié au PBB.

Les opérations commerciales dans le secteur d'activité ACI, de 135,3 millions de dollars, comptent pour 11 % des opérations commerciales totales de la Corporation, et étaient de 39,1 millions de dollars ou de 41 % supérieures à celles enregistrées pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Cette hausse est attribuable à une augmentation des activités liées à la réalisation de projets menés dans le cadre du Programme de loterie de la Corporation en Amérique centrale et à la conclusion d'un contrat de 40,5 millions de dollars avec le Bangladesh visant la fourniture de potasse.

Produits : Frais de service

La CCC n'impose pas de frais pour les transactions effectuées dans le cadre de ses activités liées à l'APPD, car ces transactions sont entièrement financées par le crédit parlementaire. Ça a été le cas pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014. Dans ses secteurs d'activité ACI et DSM, et pour ses services, la Corporation impose des frais qui correspondent habituellement à un pourcentage de la valeur du contrat, et à des taux négociés, respectivement. Ces frais sont considérés comme un produit lorsque les services sont rendus. Les frais de service facturés ont été de 10,5 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, alors qu'ils avaient été de 6,1 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui représente une hausse de 4,4 millions de dollars ou de 72 %. Les frais de service facturés ont été de 6,1 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, alors qu'ils avaient été de 3,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui représente une hausse de 2,7 millions de dollars ou de 76 %.

Les frais de service enregistrés dans le secteur d'activité DSM, de 6,9 millions de dollars, comptent pour 66 % des frais de service totaux facturés, et étaient de 4,5 millions de dollars ou de 185 % supérieurs aux frais de 2,4 millions de dollars enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. La hausse des frais était proportionnelle à la hausse susmentionnée de la valeur des opérations commerciales dans le secteur DSM. Du total de 6,9 millions de dollars enregistrés au titre des frais de service liés au secteur d'activité DSM, 5,4 millions de dollars, ou 77 %, ont été perçus en raison des activités initiales menées dans le cadre du contrat lié au PBB.

Les frais de service dans le secteur d'activité ACI, de 1,7 million de dollars, comptent pour 17 % des frais de service totaux et ont été de 0,1 million de dollars ou 7 % inférieurs aux frais de 1,8 million de dollars enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Cette baisse est principalement attribuable au transfert des composantes de risque du programme de passation de contrats à Cuba à Exportation et Développement Canada.

Les frais de service perçus dans le cadre des opérations liées aux approvisionnements et autres priorités du Gouvernement du Canada, de 1,8 million de dollars, ont compté pour 17 % des frais de service totaux et n'ont pas varié par rapport aux frais enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Du montant de 1,8 million de dollars, 1 million de dollars ou 54 % sont liés à l'entretien et à l'administration des bureaux de développement commercial en Chine pour le compte d'Affaires étrangères, Commerce et Développement (MAECD). Une autre somme de 0,5 million de dollars, ou près de 25 % du total de 1,8 million de dollars touchés, l'a été pour des services rendus par la CCC liés exclusivement à des activités d'approvisionnement menées à l'entière discrétion du MAECD en fonction des fonds budgétaires disponibles, pour répondre aux exigences des programmes du Ministère.

Produits : Autres

Les autres produits incluent : 1) les gains ou les pertes de change attribuables à l'appréciation ou à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les soldes de trésorerie en dollars américains à découvert; 2) les intérêts créditeurs sur les soldes de trésorerie de la Corporation; 3) les autres produits, qui découlent notamment des escomptes liés aux paiements anticipés et des virements aux exportateurs canadiens et d'autres sources diverses.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 : 1) le gain de change de 64 000 \$, lié à l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, a été inférieur de 40 000 \$ ou de 38 % à celui de 104 000 \$ affiché pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013; 2) les intérêts créditeurs, de 129 000 \$, ont été de 6 000 \$ ou de 5 % supérieurs aux intérêts créditeurs enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013 de 123 000 \$; 3) les autres produits, de 223 000 \$, ont été supérieurs de 102 000 \$ ou de 84 % à ceux enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, de 121 000 \$.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014: 1) le gain de change de 92 000 \$, lié à l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, a été supérieur de 190 000 \$ ou 194 % à la perte de change de 98 000 \$ enregistrée pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013; 2) les intérêts créditeurs, de 80 000 \$, ont été de 19 000 \$ ou 31 % supérieurs aux intérêts créditeurs enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, de 61 000 \$; 3) les autres produits, de 100 000 \$, ont été supérieurs de 18 000 \$ ou de 22 % à ceux enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, de 82 000 \$.

Charges

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, les frais d'administration, de 14,1 millions de dollars, ont été de 0,1 million de dollars ou de 1 % inférieurs aux frais enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, les frais d'administration, de 6,9 millions de dollars, ont été semblables aux frais d'administration enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013. Les frais d'administration sont payés principalement en dollars canadiens et ne sont donc pas touchés par les fluctuations du taux de change. Les principaux frais d'administration sont les suivants :

- La somme relative à la rémunération du personnel et aux charges connexes, de 9,1 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, a été de 144 000 \$ ou de 2 % inférieure aux charges de 9,3 millions de dollars enregistrées au même titre pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. La somme relative à la rémunération du personnel et aux charges connexes, de 4,7 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, n'a pas varié par rapport à la somme enregistrée au même titre pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013. Les résultats favorables observés sont liés à une

légère diminution de l'effectif. La rémunération du personnel et les charges connexes représentent environ 65 % des frais d'administration de la CCC.

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) fournit certains services de gestion de contrats principaux aux termes de l'APPD, pour lesquels il est payé. Au cours des dernières années, la CCC a, dans le cadre d'une initiative de rationalisation des processus d'exécution de son programme lié à l'APPD, rapatrié certains services de gestion de contrats auparavant fournis par TPSGC. Ainsi, les charges totales relatives aux services fournis par TPSGC, de 1,7 million de dollars enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, ont été de 338 000 \$ ou de 16 % inférieures aux charges de 2,1 millions de dollars enregistrées pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Les charges totales relatives aux services fournis par TPSGC, de 0,9 million de dollars, enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, ont été de 168 000 \$ ou de 16 % inférieures aux charges de 1,0 million de dollars enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013.
- Les montants constatés pour la location de locaux et les charges connexes pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, de 1,1 million de dollars, sont restés au même niveau que ceux enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Les montants constatés pour la location de locaux et les charges connexes pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, de 0,5 million de dollars, sont restés au même niveau que ceux enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013. Le 26 septembre 2014, la Direction a exercé son droit de mettre fin à son bail de quinze ans visant la location d'espaces de bureaux à compter du 30 septembre 2015. Un nouveau bail visant des espaces de bureaux fait actuellement l'objet de négociations dans le but d'atteindre des objectifs de réduction des coûts à l'avenir.
- Les frais de déplacement et d'accueil, de 0,8 million de dollars enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, ont été de 197 000 \$ ou de 33 % supérieurs à ceux de 0,6 million de dollars enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Les frais de déplacement et d'accueil enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, de 0,3 million de dollars, ont été les mêmes que les frais enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013. La hausse est principalement attribuable à une augmentation des activités étant donné que ces frais sont engagés principalement dans le cadre d'activités de développement des affaires, à l'appui d'exportateurs canadiens qui souhaitent cerner des projets et décrocher des contrats en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient, ainsi que dans le cadre d'activités de gestion de projets une fois ces projets et contrats signés et en vigueur.
- Le montant correspondant aux honoraires des consultants, de 0,4 million de dollars enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, est resté constant par rapport au montant enregistré pour la période de six mois qui a pris fin le 30 septembre 2013. Le montant correspondant aux honoraires des consultants, de

0,2 million de dollars enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, est resté constant par rapport au montant enregistré pour la période de trois mois qui a pris fin le 30 septembre 2013. Les consultants complètent le personnel de la CCC et exécutent des tâches qui demandent une expertise particulière.

- L'amortissement des actifs incorporels et la dépréciation de la propriété et de l'équipement ainsi que les coûts des améliorations locatives de 84 000 \$ pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 sont restés au même niveau que ceux enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. L'amortissement des actifs incorporels et la dépréciation de la propriété et de l'équipement ainsi que les coûts des améliorations locatives de 42 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014 sont restés au même niveau que ceux enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013
- Les dépenses en logiciels, en matériel informatique et en appui connexe, de 0,3 million de dollars, enregistrées pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, sans compter les salaires du personnel de gestion de l'information, qui sont inclus dans la rémunération du personnel ou les honoraires des consultants, sont restées au même niveau que celles enregistrées pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Aucune dépenses en logiciels, en matériel informatique et en appui connexe n'ont été engagées pendant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, tout comme cela avait été le cas pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013.
- Les autres charges, de 0,5 million de dollars, enregistrées pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 ont été de 127 000 \$ ou de 33 % supérieures à celles de 0,4 million de dollars enregistrées pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Les autres charges, de 0,2 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, ont été les mêmes que pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013. Les autres charges incluent les frais liés aux communications de la Corporation (p. ex. marketing, publicité, conception et impression de documents promotionnels), les frais des télécommunications, les frais bancaires et d'autres frais divers.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la Corporation a affiché des dépenses de remédiation de contrats de 21 000 \$, qui sont enregistrées en tant que montants réels engagés ou qui peuvent être déterminés. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, la Corporation a affiché des dépenses de remédiation de contrats de 10 000 \$, qui sont enregistrées en tant que montants réels engagés ou qui peuvent être déterminés. La Corporation compte sur des pratiques de gestion du risque solides, comme son cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) et des pratiques en matière de gestion des contrats saines qui contribuent au contrôle de ces dépenses.

Crédit parlementaire

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la Corporation a reçu un crédit parlementaire à hauteur de 7,8 millions de dollars, ce qui est de 0,1 million de dollars ou de 1 % supérieur au montant qui avait été reçu pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. La Corporation a reçu un crédit parlementaire à hauteur de 3,9 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, soit le même montant que ce qu'elle avait reçu à ce titre pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013.

Le crédit parlementaire approuvé annuellement pour la Corporation, tels qu'inscrits dans le budget principal de 2014-2015, de 15,7 millions de dollars, seront limités à 14,2 millions de dollars conformément au Plan d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019 approuvé récemment.

Analyse de l'État de la situation financière

Sommaire de la situation financière

	30 septembre 2014 (en millions de dollars)	31 mars 2014 (en millions de dollars)	Hausse (Diminution) en %
Actif total	3 420.4 \$	1 039.9 \$	229%
Passif total	3 403.3 \$	1 027.4 \$	231%
Capitaux propres	17.1 \$	12.5 \$	37%

Au 30 septembre 2014, l'actif total de la CCC s'élevait à 3 420,4 millions de dollars, ce qui est de 2 380,5 millions de dollars ou de 229 % supérieur à sa valeur au 31 mars 2014. Cette hausse par rapport au 31 mars 2014 est essentiellement attribuable à une augmentation du montant des paiements anticipés faits aux exportateurs canadiens, de 1 868,5 millions de dollars ou de 3 460 %. La valeur totale de tous les autres actifs regroupés s'est accrue de 512,0 millions de dollars ou de 52 %. Les hausses découlaient directement des activités initiales réalisées dans le cadre du contrat lié aux PBB.

Au 30 septembre 2014, le passif total de la CCC s'élevait à 3 403,3 millions de dollars, ce qui est de 2 376,0 millions de dollars ou 231 % supérieur à sa valeur au 31 mars 2014. Cette hausse est attribuable principalement à une augmentation des avances des clients étrangers de 1 858,0 millions de dollars ou de 1 763 %. La valeur totale de tous les autres passifs combinés s'est accrue de 518,0 millions de dollars ou de 56 %. Ces hausses sont attribuables aux activités initiales menées dans le cadre du contrat lié aux PBB.

À titre d'intermédiaire commercial international, la CCC compense ses éléments d'actif liés au commerce par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens sont

normalement compensés par les crédateurs et les charges à payer aux exportateurs canadiens ainsi que par les paiements progressifs des clients étrangers, respectivement.

La valeur des créances des clients, de 160,0 millions de dollars, a été de 142,9 millions de dollars ou de 47 % inférieure à leur valeur au 31 mars 2014 et ces créances représentent 5 % de l'actif total de 3 420,4 millions de dollars. La valeur des crédateurs et des charges à payer s'est établie à 191,5 millions de dollars et était de 135,9 millions de dollars ou de 42 % inférieure à sa valeur au 31 mars 2014 et ces crédateurs et charges à payer ont compté pour 6 % du passif total de la Corporation, de 3 403,3 millions de dollars.

Les paiements progressifs aux exportateurs canadiens, de 1 246,3 millions de dollars, représentent 36 % de l'actif total de 3 420,4 millions de dollars. Les paiements progressifs des clients étrangers, totalisant 1 246,3 millions de dollars, représentent 37 % du passif total de 3 403,3 millions de dollars. Aux termes des contrats, les paiements progressifs visent essentiellement les contrats dans le secteur d'activité lié à l'APPD, et ils sont transférés intégralement à l'exportateur canadien. Du total des paiements progressifs aux exportateurs canadiens et des paiements progressifs reçus des clients étrangers, une proportion de 9 % qui équivaut à 278,8 millions de dollars est liée à l'important contrat de 2,3 milliards de dollars conclu avec le DoD VMA des États-Unis visant l'achat de VBL et une proportion de 65 %, qui équivaut à 807,8 millions de dollars, vise les activités associées au contrat lié au PBB.

Les avances de clients étrangers, totalisant 1 963,4 millions de dollars, ont augmenté de 1 858,0 millions de dollars, ou de 1 763 %, par rapport au solde enregistré au 31 mars 2014. Les avances aux exportateurs canadiens, totalisant 1 922,6 millions de dollars, ont augmenté de 1 868,6 millions de dollars, ou de 3 460 %, par rapport au solde enregistré au 31 mars 2014. Des 1 963,4 millions de dollars en avances de clients étrangers, et des 1 922,6 millions de dollars en avances aux exportateurs canadiens, 1 843,0 millions de dollars visaient le contrat lié au PBB. Un autre montant de 100,3 millions de dollars était lié à des projets menés en Argentine, au Ghana, au Mexique, en Norvège, au Pérou et aux Philippines. De ces avances de clients étrangers, 76,6 millions de dollars ont été transférés aux exportateurs canadiens. Les avances ne font pas partie des dispositions des contrats du secteur d'activité lié à l'APPD. Quant aux autres secteurs d'activité, pour des raisons d'atténuation du risque, la CCC retient, dans la plupart des projets, certains paiements anticipés effectués par les clients étrangers et ne les transfère aux exportateurs canadiens que lorsque ces derniers ont rempli leurs obligations contractuelles. Cette façon de procéder explique les variations observées d'une période à l'autre.

En date du 30 septembre 2014, les capitaux propres du gouvernement du Canada dans la CCC se chiffraient à 17,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 4,6 millions de dollars par rapport au 31 mars 2014. Une discussion des risques commerciaux et opérationnels suit dans la section portant sur l'engagement à l'égard de la gestion du rendement et des risques de la CCC.

Analyse de l'état des flux de trésorerie

Sommaire des flux de trésorerie

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 septembre 2014 (en millions de dollars)	30 septembre 2013 (en millions de dollars)	Hausse (Diminution) en %	30 septembre 2014 (en millions de dollars)	30 septembre 2013 (en millions de dollars)	Hausse (Diminution) en %
Activités opérationnelles	(21.1) \$	(17.5) \$	21%	1.1 \$	(1.8) \$	163%
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie	0.1 \$	(0.1) \$	190%	0.1 \$	0.1 \$	(40.%)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(21.0) \$	(17.6) \$	20%	1.2 \$	(1.7) \$	171%

Activités d'exploitation

Dans le cadre de son programme aux termes de l'APPD, la Corporation paye généralement les exportateurs canadiens dans les 30 jours suivant la réception d'une facture et des pièces justificatives, conformément aux modalités des contrats. Elle peut donc utiliser sa propre trésorerie pour payer les exportateurs canadiens le 30^e jour et payer l'intérêt de ses créances lorsqu'il y a des retards dans le recouvrement et que le paiement n'est reçu par le client aux termes de l'APPD qu'après le délai de 30 jours. Dans le cas de certains contrats (qui ne font habituellement pas partie du programme relatif à l'APPD), la Corporation paye les exportateurs canadiens dans un délai de cinq jours ouvrables, seulement après avoir reçu le paiement du client étranger. Selon le moment des rentrées de fonds par rapport aux paiements, l'exécution réelle des transactions s'étend souvent sur plusieurs périodes de référence, de sorte que l'on peut observer une variation des flux de trésorerie d'une période à l'autre. Dans le cas visé, la trésorerie est momentanément comptabilisée dans l'opération à la fin d'une période jusqu'à ce que le paiement soit fait à l'exportateur canadien, conformément aux termes du contrat, tôt dans la période suivante.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la CCC a tiré 1,1 million de dollars en espèces de ses activités d'exploitation, par rapport au 1,8 million de dollars engagé pour ses activités d'exploitation pendant la même période de six mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui représente une hausse de 2,9 millions de dollars ou de 161 %. Les paragraphes ci-après contiennent des précisions à ce sujet :

- Les montants reçus des clients étrangers incluent l'argent reçu pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, tel que stipulé dans le contrat avec le client étranger. Ces montants ont été de 3 204,8 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, soit de 2 442,4 millions de dollars ou 320 % supérieurs aux montants enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Cette hausse est attribuable à la réception de

2 663,7 millions de dollars de clients étrangers dans le cadre du contrat lié au PBB pour permettre le début des travaux. Cette hausse dans le cadre du contrat lié au PBB a été atténuée par la réduction du nombre des paiements, d'une valeur de 221,3 millions de dollars, reçus relativement à l'avancement des travaux et aux livraisons dans le cadre d'importants contrats portant sur des VBL que la Corporation a signés avec le DoD VMA des États-Unis pendant les exercices terminés le 31 mars 2010 et le 31 mars 2011 et qui prendront bientôt fin.

- Les paiements aux exportateurs canadiens incluent l'argent versé pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, conformément au contrat interne. Les paiements aux exportateurs canadiens ont été de 3 206,6 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, soit de 2 443,8 millions de dollars ou 320 % supérieurs au montant enregistré pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Cette hausse est attribuable au paiement de 2 663,7 millions de dollars versé dans le cadre du contrat lié au PBB pour permettre le lancement des activités de ce programme de plusieurs milliards de dollars. La hausse observée dans le cadre du contrat lié au PBB a été atténuée par la réduction, d'une valeur de 219,9 millions de dollars, du nombre de paiements liés à l'avancement des travaux et aux livraisons dans le cadre des gros contrats visant des VBL conclus avec le DoD VMA des États-Unis.
- De la période de six mois terminée le 30 septembre 2014 à la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la hausse des montants reçus de clients étrangers a été inférieure à la hausse des paiements aux exportateurs canadiens de 1,5 million de dollars, ce qui s'est soldé par une utilisation de trésorerie d'un montant de trésorerie de 1,5 million de dollars dans les activités d'exploitation. En plus de cette somme de 1,5 million utilisée dans les activités d'exportation, 4,5 millions de dollars ont été comptabilisés au titre des intérêts créditeurs, des frais de services et des autres produits reçus, 0,2 million de dollars ont été tirés de la trésorerie et l'on a observé une hausse nette des paiements versés au titre des frais d'administration. La hausse nette est attribuable à une réduction de 1,6 million de dollars des paiements au titre des frais d'administration compensée par un paiement unique de 1,8 million de dollars lié à l'exercice par la Corporation de son droit de mettre fin à son bail actuel visant la location de ses espaces de bureaux. Un nouveau bail visant la location d'espaces de bureaux est en cours de négociation dans le but d'atteindre des objectifs de réduction des coûts à l'avenir. Un montant de 0,1 million de dollars est attribuable à la hausse du montant de crédit parlementaire retiré pendant la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, par rapport à la période de six mois qui avait pris fin le 30 septembre 2013.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, la CCC a utilisé 21,1 millions de dollars en espèces pour ses activités d'exploitation, par rapport aux 17,5 millions de dollars utilisés pour ses activités d'exploitation pendant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui représente une hausse de 3,6 millions de dollars. Les paragraphes ci-après renferment des précisions à ce sujet :

- Les montants reçus des clients étrangers incluent l'argent reçu pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, tel que stipulé dans le contrat avec le client étranger. Ces montants ont été de 2 913,5 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, soit de 2 557,7 millions de dollars ou 719 % supérieurs aux montants enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013. Cette hausse est attribuable à la réception de 2 663,7 millions de dollars de clients étrangers dans le cadre du contrat lié au PBB pour permettre le lancement des activités. Cette hausse dans le cadre du contrat lié au PBB a été compensée par une réduction, d'une valeur de 106 millions de dollars, du nombre des paiements reçus relativement à l'avancement des travaux et aux livraisons dans le cadre d'importants contrats portant sur des VBL que la Corporation a signés avec le DoD VMA des États-Unis pendant les exercices terminés le 31 mars 2010 et le 31 mars 2011 et qui prendront bientôt fin.
- Les paiements aux exportateurs canadiens incluent l'argent versé pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, conformément au contrat interne. Les paiements aux exportateurs canadiens ont été de 2 936,2 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, soit de 2 562,3 millions de dollars ou 685 % supérieurs au montant enregistré pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013. Cette hausse est attribuable au paiement de 2 663,7 millions de dollars versé pour permettre le lancement des activités dans le cadre du contrat lié au PBB. La hausse observée dans le cadre du contrat lié au PBB a été atténuée par la réduction du nombre de paiements, d'une valeur de 101,4 millions de dollars, liés à l'avancement des travaux et aux livraisons dans le cadre des gros contrats visant des VBL conclus avec le DoD VMA des États-Unis.
- De la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013 à la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, la hausse des montants reçus de clients étrangers a été inférieure à la hausse des paiements aux exportateurs canadiens de 4,6 millions de dollars, ce qui s'est soldé par le retrait d'un montant de trésorerie de 4,6 millions de dollars au titre des activités d'exploitation. En plus de ce retrait de 4,6 millions de dollars découlant des activités d'exportation, 2,7 millions de dollars ont été retirés de la trésorerie à la suite d'une hausse des paiements au titre des frais d'administration pendant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, par rapport à la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013. La hausse des paiements au titre des frais d'administration est attribuable à l'exercice par la Corporation de son droit de mettre fin à son bail actuel, assujéti à un paiement unique de 1,8 million de dollars.

Activités d'investissement

Pour les périodes de six et trois mois terminées le 30 septembre 2014, la Corporation n'a pas capitalisé de montants au titre des biens, de l'équipement et des actifs incorporels, comme pour les périodes de six mois et trois mois terminées le 30 septembre 2013.

Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la CCC a enregistré un gain de 64 000 \$ sur les opérations de change, à la suite de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain de 0,9046 \$ US le 31 mars 2014 à 0,8929 \$ US le 30 septembre 2014. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, la Corporation a comptabilisé un gain de 104 000 \$ sur les opérations de change.

Comparaison des résultats financiers avec le budget du Plan d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019

L'excédent des résultats d'exploitation nets de la CCC pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, de 4,6 millions de dollars, a été de 4,4 millions de dollars ou de 2 395 % supérieur à l'excédent prévu de 0,2 million de dollars.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, le montant total des opérations commerciales et des opérations liées aux services d'approvisionnement s'est chiffré à 1 202,1 millions de dollars, et a donc été de 228,9 millions de dollars ou de 24 % supérieur au montant prévu dans le budget de 973,1 millions de dollars. Le secteur d'activité DSM a contribué à un écart favorable de 230,3 millions de dollars, compensé par un écart défavorable total de 1,4 million de dollars constaté dans les autres secteurs d'activité et de service. Le résultat favorable enregistré par le secteur d'activité DSM est attribuable aux activités initiales menées dans le cadre du contrat lié au PBB.

Les frais de service de 10,5 millions de dollars ont été de 1,8 million de dollars ou de 20 % supérieurs au montant prévu à ce titre dans le budget, de 8,7 millions de dollars. Les frais de service sont comptabilisés comme des produits lorsque les travaux prévus par contrat sont exécutés ou terminés. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, les frais de service générés dans le cadre du secteur d'activité DSM, de 6,9 millions de dollars, ont été de 1,4 million de dollars ou de 25 % plus élevés que le montant de 5,5 millions de dollars prévu au budget, principalement en raison de la perception de frais de service pour les premiers travaux réalisés dans le cadre du contrat lié au PBB. Les frais générés dans le secteur d'activité ACI, de 1,7 million de dollars, ont été supérieurs de 0,8 million de dollars ou 77 % au montant de 1,0 million de dollars prévu dans le budget à ce titre. Cet écart favorable est principalement attribuable aux frais de service de 1,4 million de dollars perçus dans le cadre du programme de passation de contrats à Cuba qui étaient de 1,2 million de dollars ou 829 % supérieurs au montant prévu à ce titre dans le budget, de 0,2 million de dollars. Les frais perçus dans le cadre des services d'approvisionnement et des autres services, de 1,8 million de dollars, ont été de 0,4 million de dollars ou de 17 % inférieurs au montant prévu à ce titre dans le budget, de 2,2 millions de dollars, en raison des dépenses et du remboursement des dépenses liées au retard pris dans le cadre de l'expansion du programme de services des bureaux de la CCC en Chine. La CCC fournit également des services d'approvisionnement à la discrétion du MAECD, et ce en fonction des fonds que le Ministère a à sa disposition

pour répondre aux exigences de ses programmes. Le MAECD a sollicité moins de services au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2014.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la Corporation a enregistré un gain de change de 64 000 \$, qui reflète l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La Corporation contrôle ses gains et ses pertes de change en surveillant et en gérant ses soldes en devises étrangères à découvert. Le solde à découvert en dollars américains de la CCC s'est établi à 2,1 millions de dollars, ce qui représente moins de 0,1 % de son actif en dollars américains. La Corporation n'établit pas de budget pour les gains ou les pertes de change.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la Corporation a affiché des dépenses de remédiation de contrats de 21 000 \$. En conséquence, les dépenses de remédiation de contrats ont contribué à un écart favorable par rapport au budget de 243 000 \$.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, les frais d'administration, de 14,1 millions de dollars, ont été de 1,6 million de dollars ou 10 % inférieurs au montant prévu dans le budget de 15,7 millions de dollars. Les frais directs, de 9,2 millions de dollars, ont été de 1,4 million de dollars ou de 13 % inférieurs aux montants prévus à ce titre dans le budget. Les frais indirects, de 4,9 millions de dollars, ont été de 0,1 million de dollars ou de 3 % inférieurs au budget.

Tel qu'expliqué dans la section Crédit parlementaire de l'analyse de l'État du résultat global, la Corporation a reçu un crédit parlementaire à hauteur de 7,8 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, ce qui est conforme aux montants prévus à ce titre dans le budget.

Prévisions du Plan d'entreprise 2014-2015

Le budget de fonctionnement pour 2014-2015 et les exercices subséquents reposent sur les objectifs et les hypothèses de planification exposés dans le Plan d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019 de la CCC.

La CCC prévoit un excédent d'exploitation de 7,8 millions de dollars en 2014-2015, ce qui représente une hausse de 5,7 millions de dollars ou 281 % par rapport à l'excédent d'exploitation de 2,1 millions de dollars enregistré en 2013-2014.

En 2014-2015, les opérations commerciales et les opérations d'approvisionnement, qui se sont chiffrées à 1,7 milliard de dollars en 2013-2014, devraient augmenter pour atteindre 2,6 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 0,8 milliard de dollars ou de 49 %. Le contrat lié au PBB devrait compter pour 1,4 milliard de dollars ou 54 % du total de 2,6 milliards de dollars enregistrés en 2014-2015.

La CCC prévoit que les produits nets (sans compter le crédit parlementaire) augmenteront de 14,7 millions de dollars, en 2013-2014, à 24,5 millions de dollars, en 2014-2015, ce qui représente une hausse de 9,7 millions de dollars ou de 66 %. Cette hausse prévue est largement attribuable aux frais de service qui seront touchés et comptabilisés au titre de l'avancement des travaux réalisés dans le cadre du contrat du PBB, lequel a été signé et est entré en vigueur à la fin de l'exercice 2013-2014.

Le crédit parlementaire annuel approuvé de la Corporation, qui sont établis dans le budget principal 2014-2015 à 15,7 millions de dollars, seront limités à 14,2 millions de dollars conformément au Plan d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019 récemment approuvé.

La Corporation s'attend à engager moins de dépenses de remédiation de contrats et les indique à des fins de prévisions budgétaires et de planification. En 2014-2015, un montant de 0,5 million de dollars est affecté au titre des dépenses de remédiation de contrats. Ce montant est largement inférieur à la valeur annuelle moyenne des dépenses de remédiation des contrats engagées au cours des dix dernières années, représentant près de 0,025 % de la valeur des opérations commerciales.

Les frais d'administration devraient augmenter de 28,4 millions de dollars, en 2013-2014, à 30,5 millions de dollars, en 2014-2015. Il s'agit d'une hausse de 2,2 millions de dollars ou de 8 %. Cette hausse est principalement attribuable aux efforts qui seront requis pour gérer le contrat lié au PBB, aux frais directs liés au lancement et à la mise en service de bureaux de représentation supplémentaires en Chine, ainsi qu'aux dépenses amorties concernant l'exercice par la Corporation de son droit de mettre fin à son bail actuel afin de négocier un nouveau bail visant des espaces de bureaux dans le but d'atteindre des objectifs de réduction des coûts à l'avenir.

L'engagement de la CCC à l'égard de l'atteinte des résultats et de la gestion des risques

La CCC gère un vaste éventail de risques dans le cadre de son mandat qui consiste à promouvoir et à faciliter les échanges internationaux pour les exportateurs canadiens. La stratégie adoptée par la CCC pour gérer ces risques est décrite en détail dans le Rapport annuel 2013-2014 de la Corporation ainsi que dans le sommaire de son Plan d'entreprise 2014-2015.

Le gouvernement des États-Unis conserve une cote AAA auprès de la plupart des agences de notation. Ces cotes continuent de répondre aux exigences de la politique de la CCC sur le crédit.

Aucuns nouveaux changements, incertitudes ou risques importants n'ont été cernés pendant la période de six mois terminée le 30 septembre 2014.

Déclaration de la responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été vérifiés ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non vérifiés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et chef de la direction,



Martin Zablocki

Vice-président, Risque et finance, et chef
de la direction financière,



Anthony Carty

Ottawa, Canada
Le 7 novembre 2014

État de la situation financière (non vérifié)

Au (en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	90 733 \$	89 538 \$
Créances (notes 5 et 10)	159 980	302 901
Avances aux exportateurs canadiens	1 922 593	53 999
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	1 246 316	592 559
	3 419 622	1 038 997
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	793	877
	3 420 415 \$	1 039 874 \$
Passif		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (notes 5 et 10)	191 493 \$	327 398 \$
Avances des clients étrangers	1 963 421	105 399
Paiements progressifs des clients étrangers	1 246 316	592 559
Avantages du personnel (note 6)	217	209
	3 401 447	1 025 565
Passifs non courants		
Avantages du personnel (note 6)	1 892	1 800
	3 403 339	1 027 365
Capitaux propres		
Surplus d'apport	10 000	10 000
Bénéfices non répartis	7 076	2 509
	17 076	12 509
	3 420 415 \$	1 039 874 \$

Garanties (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La publication de ces états financiers a été approuvée le 7 novembre 2014

Président et chef de la direction,


Martin ZablockiVice-président, Risque et finance, et chef
de la direction financière,

Anthony Carty

État du résultat global (non vérifié)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Produits				
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre (note 9)	639 073 \$	348 113 \$	1 176 207 \$	721 851 \$
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	(639 073)	(348 113)	(1 176 207)	(721 851)
Frais de service (note 9)	6 059	3 436	10 471	6 069
Autres produits	100	82	223	121
Produits financiers, nets (note 12)	80	61	129	123
Gain (perte) de change	92	(98)	64	104
	6 331	3 481	10 887	6 417
Charges				
Frais d'administration (note 11)	6 856	6 943	14 126	14 206
Dépenses de remédiation des contrats	10	-	21	-
	6 866	6 943	14 147	14 206
Services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement				
Opérations liées aux services d'approvisionnement (note 9)	17 408	20 416	25 852	30 613
Moins : coût des opérations liées aux services d'approvisionnement	(17 408)	(20 416)	(25 852)	(30 613)
	-	-	-	-
Résultats d'exploitation nets avant crédit parlementaire	(535)	(3 462)	(3 260)	(7 789)
Crédit parlementaire (note 13)	3 914	3 870	7 827	7 741
Résultats d'exploitation nets	3 379 \$	408 \$	4 567 \$	(48) \$
Autres éléments du résultat global (perte)				
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les résultats d'exploitation nets				
Gain (perte) actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-	-
Résultat global total (perte)	3 379 \$	408 \$	4 567 \$	(48) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non vérifié)

Pour les trois et six mois terminés le 30 septembre 2014 (en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 30 juin 2014	10 000 \$	3 697 \$	13 697 \$
Résultat global total	-	3 379	3 379
Solde au 30 septembre 2014	10 000 \$	7 076 \$	17 076 \$
Solde au 31 mars 2014	10 000 \$	2 509 \$	12 509 \$
Résultat global total	-	4,567	4,567
Solde au 30 septembre 2014	10 000 \$	7 076 \$	17 076 \$

Pour les trois et six mois terminés le 30 septembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 30 juin 2013	10 000 \$	39 912 \$	49 912 \$
Résultat global total	-	408	408
Solde au 30 septembre 2013	10 000 \$	40 320 \$	50 320 \$
Solde au 31 mars 2013	10 000 \$	40 368 \$	50 368 \$
Résultat global total (perte)	-	(48)	(48)
Solde au 30 septembre 2013	10 000 \$	40 320 \$	50 320 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois		Pour les six mois	
	terminés le 30 septembre 2014	2013 redressé (note 3)	terminés le 30 septembre 2014	2013 redressé (note 3)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Recettes des clients étrangers	2 913 521 \$	355 864 \$	3 204 835 \$	762 472 \$
Produits financiers, nets	80	61	129	123
Frais de service et autres produits reçus	6 159	3 518	10 694	6 190
Paiements aux exportateurs canadiens	(2 936 186)	(373 842)	(3 206 579)	(762 744)
Paiements administratifs	(8 597)	(6 944)	(15 775)	(15 586)
Crédit parlementaire	3 914	3 870	7 827	7 741
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités opérationnelles	(21 109)	(17 473)	1 131	(1 804)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	92	(98)	64	104
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(21 017)	(17 571)	1 195	(1 700)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	111 750	76 939	89 538	61 068
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	90 733 \$	59 368 \$	90 733 \$	59 368 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Le 30 septembre 2014

1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi »). Société d'État appartenant entièrement au gouvernement du Canada, elle est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est établie au Canada et son siège social se trouve au 50, rue O'Connor à Ottawa, en Ontario. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose de bureaux supplémentaires en Asie et d'une représentation dans les Caraïbes.

La Corporation agit généralement comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou de clients étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement canadien. La Corporation conclut des contrats avec ces clients étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées principalement au moyen de crédit parlementaire et des produits générés par les frais de service facturés.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a, depuis, mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Normes de présentation

Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les conventions comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. Ces états financiers provisoires condensés ne

comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus en parallèle avec le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Corporation en date du 31 mars 2014.

Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent de l'État de la situation financière, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants :

- Les instruments financiers dérivés, comptabilisés à leur juste valeur.
- Les instruments financiers à leur juste valeur par le biais du résultat net, évalués à leur juste valeur.
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.
- La provision relative aux dépenses de remédiation des contrats, évaluée en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus.

Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la Direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables et les montants des actifs et des passifs déclarés et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi sur une base continue, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées. La Direction a utilisé des estimations pour déterminer la vie utile des biens et équipements, les actifs incorporels, les passifs liés aux avantages du personnel, la provision relative aux dépenses de remédiation de contrats, les engagements relatifs aux contrats de location et les éventualités, et elle a fait preuve de jugement pour déterminer si une provision relative aux dépenses de remédiation de contrats devrait être comptabilisée ou divulguée.

Des renseignements sur les domaines où la Direction a exercé son jugement et où elle utilise dans une grande mesure des estimations et des hypothèses sont inclus dans les notes qui suivent :

Note 6 – Prestations de retraite et avantages sociaux

Note 7 – Provision pour dépenses de remédiation des contrats

Note 15 – Garanties

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

Changements de méthodes comptables - *Redressement*

À partir de l'exercice terminé le 31 mars 2014, la Corporation a modifié ses conventions comptables en ce qui concerne la présentation des paiements progressifs dans l'État de la situation financière et l'État des flux de trésorerie, et a reclassé certains chiffres correspondants de manière à en assurer la conformité avec la présentation actuelle, qui fournit des informations plus pertinentes au sujet des flux de trésorerie de la Corporation.

La différence entre les paiements progressifs des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens découle des paiements en trop effectués par des clients étrangers étant donné les différents moments temporaires de leurs méthodes de liquidation et de la comptabilisation des travaux exécutés. La Corporation a reclassé ces paiements en trop des paiements progressifs des clients étrangers aux avances des clients étrangers.

Les effets du flux de trésorerie associés aux paiements progressifs provenant uniquement des paiements en trop sont maintenant reflétés dans les avances des clients étrangers, et comptabilisés dans les recettes des clients étrangers de l'État des flux de trésorerie. Par conséquent, la Corporation a modifié la présentation des activités d'exploitation relatives aux recettes des clients étrangers et aux paiements aux exportateurs canadiens dans l'État des flux de trésorerie, afin d'en exclure les paiements progressifs des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens.

La Corporation a décidé d'appliquer rétroactivement la modification aux conventions comptables, et les changements subséquents n'ont pas d'incidence sur l'État du résultat global, l'État des variations des capitaux propres ou les rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement dans l'État des flux de trésorerie, ou d'effet important sur l'État de la situation financière au début de la période précédente. Par conséquent, la Corporation n'a pas présenté un troisième état de la situation financière en date du 1^{er} avril 2013, et n'a fourni des montants reclassés que pour les états financiers comparatifs en date du 30 septembre 2013.

Les tableaux suivant résumant les incidences de l'application rétroactive de cette modification aux conventions comptables concernant l'État de la situation financière en date du 30 septembre 2013 et l'État des flux de trésorerie pour les trois et six mois terminés le 30 septembre 2013.

Reclassification de l'État de la situation financière

	30 septembre 2013	Impact du changement	30 septembre 2013 ajusté
Reclassification de l'État de la situation financière			
Passifs courants			
Avances des clients étrangers	128 999 \$	2 263 \$	131 262 \$
Paiements progressifs des clients étrangers	911 851 \$	(2 263) \$	909 588 \$

Redressement de l'État des flux de trésorerie

Pour la période de trois mois terminée	30 septembre 2013	Impact du changement	30 septembre 2013 ajusté
Redressement de l'État des flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Recettes des clients étrangers	378 539 \$	(22 675) \$	355 864 \$
Paiements aux exportateurs canadiens	(396 517) \$	22 675 \$	(373 842) \$

Pour la période de six mois terminée	30 septembre 2013	Impact du changement	30 septembre 2013 ajusté
Redressement de l'État des flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Recettes des clients étrangers	831 911 \$	(69 439) \$	762 472 \$
Paiements aux exportateurs canadiens	(832 183) \$	69 439 \$	(762 744) \$

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie incluent :

	30 septembre 2014		31 mars 2014	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	51 900	58 128	\$ 63 231	69 901
Dollars canadiens	32 248	32 248	19 094	19 094
Renminbis chinois	1 957	357	2 290	407
Dollars australiens	-	-	133	136
		90 733	\$	89 538
				\$

La Corporation investit dans des dépôts à court terme dans des banques canadiennes. La durée moyenne à l'échéance des dépôts à court terme était de un jour en date du 30 septembre 2014 (un jour au 31 mars 2014), alors que le rendement à l'échéance du portefeuille au 30 septembre 2014 était de 0,03 % (0,03 % au 31 mars 2014).

De la trésorerie et équivalents de trésorerie, 47 654 \$ en date du 30 septembre 2014 (58 275 \$ au 31 mars 2014) correspondent aux avances et retenues reçues de clients étrangers, qui seront versées aux exportateurs canadiens à une date ultérieure, conformément aux contrats. Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou du client étranger.

5. Créances et créditeurs et charges à payer

Les créances sont fondées sur les conditions normales du commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont libellées dans les devises suivantes :

(en milliers)	30 septembre 2014		31 mars 2014	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	80 454	90 108	\$ 235 780	260 655
Dollars canadiens	69 765	69 765	42 243	42 243
Renminbis chinois	588	107	18	3
		159 980	\$	302 901
				\$

Les créiteurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales du commerce. Les créiteurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les devises suivantes :

(en milliers)	30 septembre 2014		31 mars 2014	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	102 274	114 548	\$ 261 277	288 845
Dollars canadiens	76 938	76 938	38 411	38 411
Renminbis chinois	41	7	31	5
Dollars australiens	-	-	133	137
		191 493	\$	327 398

6. Avantages sociaux

Les employés de la Corporation ont droit à des congés de maladie non acquis, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. Certains employés ont droit à des indemnités de départ en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. Ces régimes d'avantages sont sans capitalisation et n'ont donc pas d'actifs, ce qui résulte en un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les indemnités de congés maladie et les indemnités de départ ont une portion courante et une portion non courante et elles sont présentées dans l'État de la situation financière comme suit :

	30 septembre 2014			31 mars 2014		
	Indemnités de congés de maladie	Indemnités de départ	Indemnités totales	Indemnités de congés de maladie	Indemnités de départ	Indemnités totales
Total des avantages sociaux	1 450 \$	659 \$	2 109 \$	1 350 \$	659 \$	2 009 \$
Moins : portion courante	(113)	(104)	(217)	(105)	(104)	(209)
Portion non courante	1 337 \$	555 \$	1 892 \$	1 245 \$	555 \$	1 800 \$

L'information concernant le régime relatif aux congés de maladie à long terme et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi relatif aux indemnités de départ, en date du 31 mars, était la suivante :

	Indemnités de congés de maladie		Indemnités de départ	
	2014	2013	2014	2013
Obligation au titre des indemnités constituées				
Solde au début de l'exercice	1 083 \$	909 \$	2 329 \$	2 079 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	119	106	11	188
Intérêts débiteurs	40	36	48	84
Avantages payés	(179)	(113)	(1 821)	(170)
Perte actuarielle	288	145	92	148
Total des avantages sociaux accumulés à la fin de l'exercice	1 350 \$	1 083 \$	659 \$	2 329 \$

Hypothèses économiques

Obligation au titre des indemnités constituées au 31 mars

Taux d'actualisation	4,34%	3,76%	3,76%	3,40%
Taux d'augmentation économique du barème de rémunération	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%

Coût des indemnités pour l'exercice terminée le 31 mars

Taux d'actualisation	3,76%	4,01%	3,40%	3,98%
Taux d'augmentation économique du barème de rémunération	2,00%	1,50%	2,00%	1,50%

Les hypothèses démographiques, y compris les hausses salariales liées à l'ancienneté et à l'avancement, les taux de cessation d'emploi, de retraite, d'invalidité ouvrant droit à pension, de mortalité et les facteurs d'amélioration de la longévité, tirés du rapport actuariel sur le régime de retraite de la fonction publique du Canada, sont également considérés dans l'évaluation actuarielle des avantages du personnel accumulés.

Les hypothèses adoptées pour évaluer les indemnités des congés de maladie et les indemnités de départ sont révisées annuellement par la Direction et sont appliquées d'une façon consistante. Tout changement à ces hypothèses peut avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Des charges de 50\$ pour les trois mois terminés le 30 septembre 2014 (25\$ au 30 septembre 2013), 100\$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2014 (50\$ au 30 septembre 2013) ont été incluses dans les frais d'administration liés à la rémunération du personnel et aux charges connexes, au titre des indemnités des congés maladie.

7. Provision pour dépenses de remédiation des contrats

La Corporation peut devoir engager des frais de réapprovisionnement de contrats lorsque des exportateurs canadiens ne respectent pas les modalités de leurs contrats. La

Corporation est la partie défenderesse dans certaines réclamations et poursuites en instance. Les dommages et intérêts réclamés par les plaignants peuvent être élevés, mais, en s'appuyant sur l'avis de conseillers juridiques, la Direction enregistre une obligation dans la période visée lorsque les dommages sont plus probables qu'improbables et que les montants associés peuvent être raisonnablement estimés.

La Direction a exercé son jugement pour déterminer si une provision devait être comptabilisée ou divulguée au regard de la probabilité qu'un paiement soit requis pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant puisse être faite. L'estimation de la Direction de la provision est assujettie à de nombreuses incertitudes, y compris concernant le moment et le montant réel du versement.

Aucune provision pour dépenses de remédiation des contrats n'a été identifiée comme exigée pour les trois et six mois terminés le 30 septembre 2014.

Aucun contrat déficitaire n'a été relevé en date du 30 septembre 2014 et du 31 mars 2014.

8. Gestion du capital

L'objectif de la Corporation à l'égard du capital est de préserver et de renforcer son capital au moyen d'une gestion prudente des risques. Ceci, auquel s'ajoute des stratégies pour optimiser les excédents opérationnels, garantit la disponibilité de capital pour faciliter les investissements dans les ressources humaines et les processus et pour atténuer toutes pertes possibles liées au risque opérationnel, au rendement des fournisseurs et au risque de crédit.

Les stratégies clés utilisées par la Corporation pour gérer son capital incluent : le contrôle des dépenses de remédiation de contrats; le maintien d'un équilibre entre une croissance avisée et les charges d'exploitation et la réduction au minimum de l'exposition au risque de change; l'optimisation des produits d'intérêts. Quelquefois, la Corporation peut être tenue de retourner au Gouvernement du Canada toute partie du capital considérée excédentaire au montant nécessaire pour les fins pour lesquelles la Corporation a été constituée.

Le ministre du Commerce international a demandé à la Corporation de verser au Receveur général la somme de 40,0 millions de dollars au plus tard le 31 mars, une somme considérée excédentaire aux besoins de la Corporation aux fins de l'application de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*.

L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

	30 septembre 2014	30 mars 2014
Surplus d'apport	10 000 \$	10 000 \$
Bénéfices non repartis	7 076	2 509
	17 076 \$	12 509 \$

9. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de produits canadiens à des clients étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres clients, et tire des produits découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service et d'autres produits. La Corporation réalise également des services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

Le profil par région géographique s'établit comme suit :

Pour les trois mois

terminés le 30 septembre

	2014 Opérations liées aux services d'approvision- nement			2013 Opérations liées aux services d'approvision- nement		
	Produits*		Total	Produits*		Total
Asie	403 499 \$	379 \$	403 878 \$	3 026 \$	114 \$	3 140 \$
États-Unis	147 848	-	147 848	259 090	-	259 090
Amérique centrale et Caraïbes	66 924	-	66 924	45 138	2 536	47 674
Amérique du sud	25 667	-	25 667	42 389	271	42 660
Europe	863	16 907	17 770	1 288	15 597	16 885
Afrique	362	17	379	140	486	626
Canada	33	105	138	483	1 412	1 895
Autres	37	-	37	77	-	77
	645 233 \$	17 408 \$	662 641 \$	351 631 \$	20 416 \$	372 047 \$

* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

Pour les trois mois

terminés le 30 septembre

	2014			2013		
	Produits*	Opérations liées aux services d'approvision- nement	Total	Produits*	Opérations liées aux services d'approvision- nement	Total
Asie	722 654 \$	1 610 \$	724 264 \$	8 466 \$	931 \$	9 397 \$
États-Unis	278 327	-	278 327	559 652	-	559 652
Amérique centrale et Caraïbes	133 922	1 214	135 136	93 476	5 227	98 703
Amérique du sud	50 258	-	50 258	61 773	525	62 298
Europe	927	20 118	21 045	1 800	19 889	21 689
Canada	49	2 080	2 129	869	3 320	4 189
Afrique	702	830	1 532	1 628	721	2 349
Autres	62	-	62	377	-	377
	1 186 901 \$	25 852 \$	1 212 753 \$	728 041 \$	30 613 \$	758 654 \$

* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

Les produits pour les trois mois terminés le 30 septembre 2014 comprennent 392 315 \$ (néant au 30 septembre 2013), 711 045 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2014 (néant au 30 septembre 2013) de revenus non facturés. La valeur des contrats signés se distingue des produits. Pendant les six mois terminés le 30 septembre 2014, la valeur des contrats et modifications signés et entrés en vigueur s'est élevée à 709,6 millions de dollars (456,9 millions de dollars au 30 septembre 2013).

10. Gestion du risque et instruments financiers

Les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. Le Conseil d'administration exerce une surveillance sur le cadre de gestion du risque de la Corporation, dont il examine, approuve et suit les politiques en la matière, y compris le programme de gestion du risque d'entreprise en cours d'élaboration, dans le cadre duquel on déterminera la tolérance au risque de l'organisation, les effets de divers risques et des plans d'action afin d'atténuer les risques qui excèdent le seuil de tolérance de la Corporation.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration surveille le respect par la Direction des politiques et des procédures de la Corporation en matière de gestion du risque, et il examine périodiquement la pertinence du cadre de gestion du risque en fonction des risques auxquels s'expose la Corporation. Le Comité de vérification est appuyé dans son rôle de surveillance par la fonction de vérification interne de la Corporation. Les vérifications internes prennent la forme à la fois d'examen réguliers et d'examen spéciaux des contrôles et des procédures de gestion des risques, et les rapports qui en résultent sont présentés au Comité de vérification.

La section qui suit décrit les risques associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux créances des clients de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Corporation investit des fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement des fonds de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte. Les placements doivent maintenir les cotes de solvabilité aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

Cote de Moody's : P1

Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1

Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

Créances

L'exposition de la Corporation au risque de crédit lié aux créances dépend essentiellement des caractéristiques démographiques de sa clientèle. La Corporation gère généralement le risque de crédit associé aux clients étrangers en consentant des modalités de comptes ouverts aux parties bénéficiant d'une cote de crédit accordée par Moody's d'au moins AAA et en exigeant des garanties lorsque la cote est sous ce seuil. Durant les six mois terminés le 30 septembre 2014, 25 % (77 %, le 30 septembre 2014) des produits de la Corporation provenaient de clients cotés AAA.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014
Amérique centrale et Caraïbes	55 548 \$	29 855 \$
États-Unis	55 373	86 424
Asie	24 721	164 750
Amérique du Sud	17 709	12 381
Canada	5 195	2 861
Europe	1 434	6 630
Afrique	-	-
	159 980 \$	302 901 \$

Les créances sont fondées sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014
< 1 an	159 956 \$	302 390 \$
> 1 an < 3 ans	24	511
	159 980 \$	302 901 \$

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014
< 30 jours	1 772 \$	2 402 \$
> 30 jours et < 180 jours	1 448	5 384
> 180 jours	2 490	3 329
	5 710 \$	11 115 \$

Avances et paiements progressifs aux exportateurs canadiens

L'exposition au risque de crédit liée aux avances et aux paiements progressifs aux exportateurs canadiens est atténuée par la nature adossée des obligations contractuelles de la Corporation ainsi que par des retenues de garantie.

Garanties

Concernant la gestion du risque de crédit lié à ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats et de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de crédit global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Le profil de l'ensemble des garanties dont dispose la Corporation aux fins de l'exécution des contrats, dans le cas improbable où une entreprise canadienne ne remplirait pas ses obligations contractuelles était le suivant :

	30 septembre 2014		31 mars 2014	
Retenues de garantie	6 827	\$	6 875	\$
Garanties bancaires	38 238	\$	47 149	\$
Cautions	92 725	\$	91 524	\$
Cautions de sociétés mères	15 235 198	\$	15 077 368	\$
Autres	7 157	\$	11 156	\$

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties retenues.

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à d'autres risques de prix significatifs.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Afin de gérer le risque de change, les contrats avec des clients étrangers et les contrats réciproques avec des exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même devise. Dans certains cas où le paiement entre les parties est effectué en devise différente, la Corporation peut conclure des contrats de change à terme. La Corporation a recours à ces techniques pour

transférer le risque de change à l'exportateur canadien, ce qui permet une exposition nette minime.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Corporation à ce risque vient du fait qu'elle investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie. La Corporation réduit au minimum les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt en investissant dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Conformément à la directive du ministre du Commerce international, la Corporation a élaboré une approche pour transférer son volet de financement des transactions commerciales à Cuba à une société d'État apparentée ce qui élimine tous risques associés à ces activités, et ce, tout en continuant à soutenir les exportateurs canadiens.

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, inclus dans les créditeurs et charges à payer, la Corporation devait 52 831 \$ au 30 septembre 2014 (24 275 \$, le 31 mars 2013), portent des intérêts aux coûts du financement plus 0,25 % (0.25%, le 31 mars 2014).

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Concernant ses obligations contractuelles aux clients étrangers en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de liquidité global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non garanti, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 30 septembre 2014, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette marge de crédit (néant au 31 mars 2014).

En outre, la Corporation conclut d'autres arrangements de crédit, jusqu'à un maximum de 70,0 millions de dollars au 30 septembre 2014 (35,0 millions de dollars au 31 mars 2014), où les opérations sont entièrement assurées par une société d'État apparentée bénéficiant d'une cote de crédit de AAA de Moody, ce qui atténue tout risque de liquidité lié à son programme de passation de contrats à Cuba. La Corporation a enregistré une charge de 765 \$ pour les trois mois terminés le 30 septembre 2014 (néant au 30 septembre 2013) et 1 049 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2014 (néant au 30 septembre 2013) en lien avec son programme de passation de contrats à Cuba.

Créditeurs et charges à payer

Les créanciers sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créanciers de la Corporation était le suivant :

	30 septembre 2014	31 mars 2014
< 1 an	191 493 \$	327 398 \$
	191 493 \$	327 398 \$

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, liés au programme de passation de contrats à Cuba inclus dans les créanciers et charges à payer, la Corporation devait 52 831 \$ au 30 septembre 2014 (24 275 \$ au 31 mars 2014), portent un intérêt au coût du financement plus 0,25% (0,25%, le 31 mars 2014), et elle a offert comme garantie certaines créances de clients étrangers à certaines conditions. Le montant des créances impayées, qui sont entièrement assurées par une société d'État apparentée conformément à ces ententes, s'élevait à 54 069 \$ le 30 septembre 2014 (29 043 \$ au 31 mars 2014) et se présentait comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014
< 1 an	54 044 \$	28 532 \$
> 1 an et < 3 ans	25	511
	54 069 \$	29 043 \$

11. Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent :

	Pour les trois mois terminés		Pour les six mois terminés	
	le 30 septembre		le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Rémunération du personnel et charges connexes	4 698 \$	4 691 \$	9 146 \$	9 290 \$
Services de gestion des contrats	869	1 037	1 737	2 075
Loyer et frais connexes	549	547	1 125	1 106
Frais de déplacement et accueil	324	274	801	604
Consultants	147	195	408	362
Logiciels, matériel informatique et soutien	(3)	(21)	317	304
Communications de l'entreprise	47	29	178	68
Amortissement	42	42	84	84
Autres charges	183	149	330	313
	6 856 \$	6 943 \$	14 126 \$	14 206 \$

12. Produit financiers, nets

La Corporation pour les trois mois terminés le 30 septembre a enregistré un produit financier et des coûts pour les instruments financiers suivants :

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés		Pour les six mois terminés	
	le 30 septembre		le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Actifs financiers				
- Produits financiers de la trésorerie et équivalents de trésorerie	101 \$	61 \$	175 \$	123 \$
Passifs financiers				
- Coûts financiers des créditeurs et autres passifs	(22)	-	(46)	-
	79 \$	61 \$	129 \$	123 \$

13. Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire, consenti par le Parlement du Canada, de 3 914 \$ pour les trois mois terminés le 30 septembre 2014 (3 870 \$ en date du 30 septembre 2013), 7 827 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2014 (7 741 \$ en date du 30 septembre 2013) sont inclus dans les résultats d'exploitation nets.

14. Opérations entre parties liées

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées. Ces opérations se rapprochent de la juste valeur.

Les montants à recevoir de ces partis et les montants qui leur sont dus incluent respectivement sous créances et créditeurs sont les suivants :

	30 septembre	31 mars
	2014	2014
Créances	1 022 \$	831 \$
Créditeurs	389 \$	144 \$

Les opérations importantes prises isolément et dans leur ensemble sont présentées ci-dessous.

a) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) assure à la Corporation des services de gestion de contrats et d'autres services administratifs à des taux négociés qui reflètent la juste valeur.

Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2014, le coût de ces services s'est élevé à 868 \$ (1 046 \$ en date du 30 septembre 2013), 1 737 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2014 (2 093 \$ en date du 30 septembre 2013), et il est inclus dans les frais d'administration.

b) PPP Canada Inc.

La Corporation a un protocole d'entente avec PPP Canada Inc. pour la prestation de services partagés principalement dans les domaines de la technologie de l'information, de la gestion des ressources humaines, des finances et de l'approvisionnement, des services juridiques, de la recherche et des communications, de la gouvernance et de la gestion des installations. Cette entente produit des économies d'échelle pour les deux organisations.

Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2014, le produit lié à la prestation de ces services s'est établi à 188 \$ (188 \$ en date du 30 septembre 2013), 375 \$ (375 \$ en date du 30 septembre 2013) et est inclus dans les frais de service.

c) Autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada

Les opérations commerciales, les frais de service et les opérations liées aux services d'approvisionnement, découlant de la facilitation par la Corporation de la vente de produits canadiens à des clients étrangers et les autres activités internationales, comprennent les opérations avec les entités gouvernementales liées suivantes:

	Pour les trois mois		Pour les six mois terminés	
	terminés le 30 septembre		le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada	1 346 \$	1 254 \$	7 175 \$	8 810 \$
Ministère de la Défense nationale	-	-	-	6 \$

Par ailleurs, la Corporation participe à des programmes d'échange de ressources humaines avec le ministère d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

d) Transactions avec des exportateurs canadiens gérés exclusivement ou conjointement par des principaux dirigeants

La Corporation peut conclure des contrats d'approvisionnement avec des exportateurs canadiens dont les politiques financières et opérationnelles sont régies exclusivement ou conjointement par des principaux dirigeants de la Corporation. La Corporation conclut des opérations avec ces exportateurs canadiens dans le cadre normal des activités, et selon les mêmes modalités qui s'appliquent à des partis non liés de sorte que ces transactions représentent approximativement la juste valeur. Les transactions relatives aux contrats d'approvisionnement avec des exportateurs canadiens apparentés se sont établies comme suit :

	Pour les trois mois terminés		Pour les six mois terminés	
	le 30 septembre		le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Cascade Aerospace Inc.	5 780	\$ -	8 683	\$ -
Blue Drop Performance Learning Inc.	37	\$ -	37	\$ -

Les montants à recevoir de ces exportateurs canadiens et les montants qui leur sont dus incluent respectivement sous créances et créditeurs sont les suivants :

	30 septembre 2014	31 mars 2014
Créances	1 \$	- \$
Créditeurs	2 837 \$	- \$

15. Garanties

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter de nombreux contrats conclus avec des clients étrangers et de veiller à ce que les conditions du contrat soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées aux services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

La valeur totale du portefeuille de contrats de maîtrise d'œuvre et opérations liées aux services d'approvisionnement qui restait à exécuter était la suivante :

	30 septembre 2014	31 mars 2014
< 1 an	1 108 383 \$	999 286 \$
> 1 an et < 3 ans	795 197	453 860
> 3 ans et < 5 ans	7 993 121	5 275 989
> 5 ans	6 610 156	9 400 925
Valeur totale du portefeuille de contrats	16 506 857 \$	16 130 060 \$

16. Engagements

En octobre 2005, la Corporation a conclu un contrat de location de quinze ans pour des espaces de bureaux, lequel expirera à la fin du mois de septembre 2020. En octobre 2011, la Corporation a conclu un contrat de location renouvelable de quatre ans pour des espaces de bureaux additionnels devant expirer à la fin de septembre 2015.

Le 26 septembre 2014, la Direction a exercé son droit de mettre fin à son bail de quinze ans visant la location d'espaces de bureaux à compter du 30 septembre 2015. Un nouveau bail visant la location d'espaces de bureaux fait actuellement l'objet de négociations dans le but d'une réduction des coûts à l'avenir.

La Direction a exercé ses meilleures estimations pour comptabiliser les engagements futurs relatifs à la location assujettis à l'inflation conformément au contrat de location. La Direction utilise l'indice des prix à la consommation (IPC) pour estimer le taux d'inflation.

Les paiements minimums futurs par exercice relatifs à la location-exploitation des installations en date du 30 septembre 2014 sont les suivants :

	30 septembre 2014	31 mars 2013
< 1 an	1 949 \$	1 961 \$
> 1 an et < 5 ans	-	7 745 \$
> 5 ans	-	2 952 \$